

# Ma Vie

au Pays du Mont-Blanc

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches





Notre Communauté de Communes est en pleine évolution : 2016 s'annonce riche en actions. Découvrez quelques uns de nos projets dans notre dossier spécial.

Nous investissons en particulier dans des domaines qui concernent tous les habitants de nos 10 communes. Les questions du logement : nous avons pu mettre en place un soutien aux ménages à faibles ou moyens revenus qui souhaiteraient réaliser des travaux de rénovation énergétique de leur logement. Nous poursuivons également nos projets en matière de mobilité. Il est primordial que la CCPMB facilite les déplacements de chacun au quotidien.

Cet été, notre territoire aura la chance d'accueillir trois étapes du Tour de France. C'est une première ! En ma qualité de Président de la CCPMB, je souhaite faire de cette période un rendez-vous clé pour tous.

Le monde aura les yeux tournés vers nos communes et nos stations. Il faut saisir cette chance.

#### **Georges MORAND**

*Président de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc*

**Le magazine est édité par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc**

648, chemin des Prés Caton - 74190 Passy -

Tél. : 04 50 78 12 10

Directeur de la publication : Georges MORAND

Co-directeur : David BEN SADOON

Rédaction, conception graphique et réalisation : Service

Communication - infographie

Crédit Photo : © CCPMB / J.Petit / Fotolia / OT Chamonix -

Dépôt légal à parution : à venir -

Tirage : 26 000 exemplaires - ISSN : à venir

"Ma Vie" est distribuée gratuitement dans tous les foyers

des 10 communes. Impression sur papier recyclé

Les informations relayées dans ce bulletin sont susceptibles

d'être modifiées en fonction des décisions prises

par les élus intercommunaux

# Actualité de l'intercommunalité

Transport



## Le CEVA : Kesako ?

Acronyme de « Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse », c'est la liaison des réseaux ferroviaires du canton de Genève et de la Haute-Savoie. À la fin des travaux, en 2020, ce projet unique en Europe se dénommera Léman Express. Il mobilise 12 partenaires pour permettre de relier Annemasse à Genève en 20 minutes. C'est une réponse durable et de qualité aux déplacements transfrontaliers. Toutes les conditions de déplacements du département seront améliorées en réduisant le temps de parcours, en augmentant la fréquence de passage des trains, en synchronisant davantage les correspondances et en améliorant le niveau de confort... Ainsi des travaux d'aménagement seront réalisés dans les gares de Sallanches et de Saint-Gervais Le Fayet. La Communauté de Communes participe à hauteur de 475 000 € en 5 ans.

Plus d'infos sur [www.ceva-france.fr](http://www.ceva-france.fr) ■

## Vélo électrique, une solution pour demain

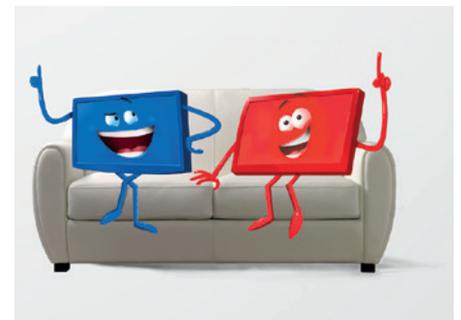
Après les Vélibs et les Vélovs, verrous-nous prochainement un système de vélos à assistance électriques en libre-service au Pays du Mont-Blanc ? La Communauté de Communes envisage cette possibilité. Elle vient de lancer une étude, financée par l'ADEME, pour connaître la faisabilité technique et économique de ce système sur les 10 communes. Plusieurs hypothèses sont envisagées, pour les habitants ou pour les touristes. Il est d'ores et déjà

prouvé que les conditions climatiques du territoire ne seraient pas un frein à cette ambition. Résultats complets en juillet 2016.

Plus d'informations sur [www.ccpmb.fr](http://www.ccpmb.fr) ■

Télévision

## Attention ! Changement le 5 avril



Dans la nuit du 4 au 5 avril, la télévision passe à la Haute Définition. Pas de changement pour ceux qui reçoivent par l'ADSL / fibre (box), vous aurez la TNT HD. Seules les personnes qui captent la télévision par l'antenne râteau sont susceptibles de ne plus la recevoir. Vérifiez dès maintenant votre équipement !

Un dispositif particulier est mis en place pour accompagner les personnes de plus de 70 ans pour leur permettre de passer ce changement sans difficulté.

Toutes les informations sur : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou 0970 818 818 (appel non surtaxé) ■

# Actualité en images



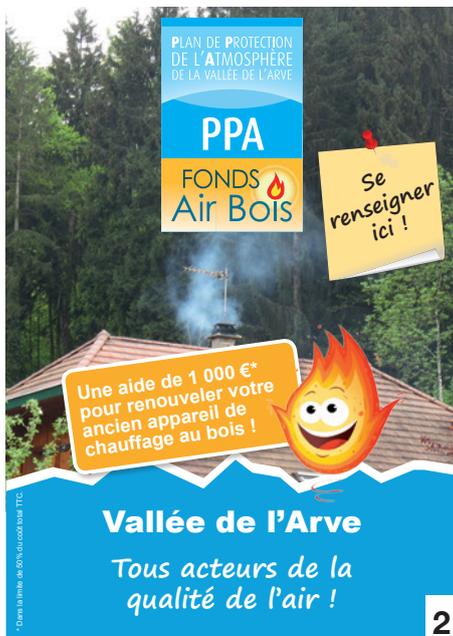
Abonnez-vous à la newsletter : envoyez votre adresse mail à [communication@ccpmb.fr](mailto:communication@ccpmb.fr)



1

## 1. SALLANCHES LE 27/01 : CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Débat animé autour des grandes orientations des projets 2016 pour la Communauté de Communes



2



3

## 2. LE FONDS AIR BOIS CONTINUE EN 2016

Cette année encore, profitez en pour remplacer votre ancien système de chauffage au bois par un nouveau, labellisé «flamme verte». Recevez une aide de 1000 € pour l'achat d'un équipement plus performant et moins polluant.

## 3. Plus confortables, moins polluants et toujours accessibles aux personnes à mobilité réduite, les nouveaux véhicules du Facibus aux dernières normes environnementales Euro 6 sont entrés en circulation.

Pour en profiter, réservez votre voyage au plus tôt au 0800 2013 74 ou sur [www.facibus.fr](http://www.facibus.fr) (sous réserve de disponibilité)



4

## 4. BRUXELLES DU 04 AU 08/02 : LE PAYS DU MONT-BLANC AU SALON DES VACANCES

La Communauté de Communes aide financièrement et logistiquement les Offices de Tourisme du territoire à participer aux grands salons touristiques à l'étranger afin de contribuer à la renommée du Pays du Mont-Blanc.

## CET ÉTÉ, LES SÉJOURS TRANSFRONTALIERS REPRENENT !

5 JOURS  
4 FRANÇAIS  
4 SUISSES  
4 ITALIENS

Si tu as entre 11 et 16 ans, prépare toi pour participer à l'aventure.

**UNE RANDONNÉE DE REFUGE EN REFUGE AUTOUR DU MONT-BLANC**

à la découverte de la montagne et de ceux qui y travaillent.

Bientôt, toutes les infos sur [www.ccpmb.fr](http://www.ccpmb.fr) ou auprès de [f.amelot@ccpmb.fr](mailto:f.amelot@ccpmb.fr)





## 51 CLASSES

### ONT BÉNÉFICIÉ DU TRANSPORT OFFERT PAR LA CCPMB

pour assister à la projection du film de Luc Jacquet *Les Saisons* dans le cadre des Rencontres Alpines.

#### SUR INTERNET

Suivre l'actualité de la Communauté de Communes :

[www.ccpmb.fr](http://www.ccpmb.fr)  
et sur Facebook :

Communauté-de-Communes-Pays-du-Mont-Blanc

Connaitre la qualité de l'air de votre commune :

[www.air-rhonealpes.fr](http://www.air-rhonealpes.fr)

#### PENSION CANINE

##### Parcours ludique

La pension canine propose un parcours santé ludique aux chiens pensionnaires. 12 € les 20 minutes

Réserver une place pour votre chien à la pension canine :

[www.chenil-mont-blanc.com](http://www.chenil-mont-blanc.com)

ÉTÉ 2016 !

#### PISCINE INTERCOMMUNALE AU PARC THERMAL DU FAYET

##### Ouverture en période scolaire

Lundi 12h à 14h

Jeudi 12h à 13h30

Vendredi 12h à 14h et 18h à 21h30 \*

\* fermeture de la caisse à 20h30

Samedi 14h à 17h

#### CALENDRIER

le 23 mars

Vote du budget 2016

Conseil communautaire

Réouverture de l'aire d'accueil des gens du voyage

l'aire de Passy le 29 février

l'aire de Sallanches le 2 mars

# À votre Service

## Un acteur scientifique phare soutenu par la CCPMB

Sensibiliser le public aux problématiques environnementales une préoccupation de la Communauté de Communes. Au-delà de son service d'animation nature\*, l'interco soutient le Centre de Recherches sur les Écosystèmes d'Altitude (CRÉA), l'un des acteurs scientifiques clé du Pays du Mont-Blanc.

\*voir *Ma Vie* n°10

### Qu'est ce que le CRÉA et quelles sont ses missions ?

**Le CRÉA** : Association à but non lucratif, le CRÉA est spécialisé dans l'étude des milieux montagnards. Ses objectifs : connaître la vie dans le massif du Mont-Blanc et transmettre son savoir au public.

Des scientifiques étudient la faune, la flore et le climat et échangent en permanence avec des organismes implantés dans d'autres massifs comme les Pyrénées.

Des animateurs se chargent ensuite de diffuser ces connaissances auprès des scolaires et périscolaires. Ils organisent également des ateliers et des rencontres ouvertes au public.

### Quels sont les grands projets élaborés par le CRÉA ?

**Le CRÉA** : «Phénoclim» mesure l'influence des changements climatiques sur la faune et la flore des montagnes grâce à des observations sur le long terme.

«L'Atlas du Mont-Blanc» permet de consulter les conditions climatiques sur le massif et la localisation d'animaux et de végétaux en temps réel. Ces deux projets sont alimentés par les contributions de volontaires.

### Quel soutien la CCPMB apporte-t-elle au CRÉA ?

**Le CRÉA** : Le CRÉA reçoit des aides variées. Des entreprises, par exemple, fournissent une aide technique pour l'entretien du matériel de mesure ou le fonctionnement du site internet ou mettent à disposition du personnel pour réaliser des études.

La CCPMB apporte une aide financière. Le CRÉA a travaillé avec les Communautés de Communes Pays du Mont-Blanc et Vallée de Chamonix Mont-Blanc dans le cadre d'un projet européen. Cette collaboration perdure pour permettre au CRÉA de poursuivre son action pédagogique. Il perçoit une subvention de 26 000 € par an, soit environ 8 % de son budget. ■



#### PARTICIPER AUX ACTIONS DU CRÉA

- Se créer un compte sur le site internet
- Transmettre ses observations du climat, de la faune et de la flore
- Consulter les résultats des recherches menées grâce aux données collectées

Informations : [www.creamontblanc.org](http://www.creamontblanc.org) - [www.phenoclim.org](http://www.phenoclim.org) - [www.atlasmontblanc.org](http://www.atlasmontblanc.org)

# Changeons nos habitudes de déplacement

Chaque jour, des centaines de personnes viennent travailler dans le Parc d'Activité Économique du Mont-Blanc, seules, en voiture. Comment optimiser ces déplacements pour limiter le nombre de véhicules et donc la pollution engendrée ? Quelles solutions alternatives proposer à ces personnes habitant souvent les mêmes zones géographiques ?



Une dizaine d'entreprises s'est déjà engagée dans le projet.

Cet hiver, la CCPMB a initié une démarche innovante dans la vallée de l'Arve en partenariat avec l'État et Prioriterre : un Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE) dans la zone d'activité où se situe son siège administratif.

« Plusieurs équipes de covoiturage fonctionnent déjà dans le PAE. Au sein de l'interco, c'est ce type d'initiatives que nous souhaitons généraliser » explique la Vice-présidente en charge du transport et maire de Demi-Quartier, Martine Perinet.

La cinquantaine d'entreprises implantées dans la zone a été conviée à mener une réflexion sur les habitudes de déplacement de leurs employés. Une dizaine d'entre elles a déjà répondu à l'appel, représentant plus de 350 personnes qui ont participé à une

enquête concernant leur lieu de résidence et leurs habitudes de déplacement.

Les données récoltées permettront de proposer dès ce printemps des solutions adaptées pour limiter la pollution liée aux trajets domicile travail et aux déplacements professionnels : covoiturage, vélo ...

« Nous souhaitons proposer aux travailleurs du PAE du Mont-Blanc un dispositif simple pour les encourager à se tourner vers des modes de transport moins polluants que la voiture individuelle. Cette démarche s'inscrit dans notre participation au Plan de Protection de l'Atmosphère - MobilArve et nous espérons voir cette initiative se généraliser progressivement à l'ensemble de notre territoire » conclut Martine Perinet. ■



Les trajets domicile/travail en France :

**27 %**  
des trajets quotidiens

**41 %**  
des distances parcourues

**72 %**  
effectués seul en voiture

**20 %**  
de pollution en moins si chacun laissait sa voiture au garage 1 jour/semaine

Covoiturer en Rhône-Alpes :  
[www.covoit-mbv.com](http://www.covoit-mbv.com)  
[www.covoiturage.cg74.fr](http://www.covoiturage.cg74.fr)



## Les défis à relever en 2016

**Georges MORAND**

Président de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc et Maire de Sallanches

« Notre communauté de communes est d'abord connue pour gérer les ordures ménagères, le transport scolaire ou le transport à la demande. Des missions qu'elle remplit avec succès. Mais je souhaite que l'on travaille à mieux faire connaître notre communauté de communes pour tout ce qu'elle fait, alors même que la gestion financière est rendue de plus en plus difficile » indique Georges MORAND, à l'occasion du débat d'orientation budgétaire 2016 qui s'est tenu le 27 janvier. ■

### CENTRE SPORTIF DU FAYET : UNE RÉNOVATION À 3 M€

Des travaux indispensables pour assurer la sécurité des utilisateurs et améliorer la qualité énergétique du bâtiment.

La Région, compétente pour les équipements des Lycées, est sollicitée pour s'engager à hauteur de l'utilisation faite par les lycéens à qui 71% des créneaux d'occupation sont réservés. Les négociations sont en cours pour obtenir des subventions de la Région en conséquence.

### TOURISME ET PROMOTION DU TERRITOIRE

Le gouvernement l'a annoncé : les stations classées pourront conserver leurs Offices de Tourisme communaux. La mobilisation pour défendre nos spécificités touristiques a été entendue, la CCPMB restera active sur ce dossier.

D'autre part, elle continue ses efforts pour promouvoir la « destination Mont-Blanc ». Ainsi, l'intercommunalité fait levier pour le développement du territoire en général (agriculture, économie, social...)

### DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Grâce à une équipe de chargés de mission, 2,3 M€ de subventions sont captés chaque année au profit des communes, entreprises et associations du pays du Mont-Blanc ; du développement du territoire en général : agriculture et forêt, développement économique, accès aux services, environnement, transport, tourisme...

### L'EAU : UN ENJEU COMMUN

En se chargeant de la Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations (GEMAPI), la CCPMB soulage les communes d'une charge de 450 000 € et permettra le lancement grands travaux d'aménagement des cours d'eau.

Grâce au dispositif Arve Pure 2018, les entreprises pourront bénéficier d'un financement, allant jusqu'à 200 000 € chacune, pour mettre aux normes les rejets de leurs eaux polluées.

La Com' Com se prépare également à la prise de compétence globale pour l'eau et l'assainissement obligatoire en 2020.

### MOBILITÉS - TRANSPORTS

Le transport scolaire et le transport à la demande sont des missions importantes de la Com' Com qui souhaite être un acteur centrale des projets liés à la mobilité.

Retrouvez les informations sur les nouveaux véhicules du Facilibus en page 3 et sur la mise en place d'un Plan de Déplacement Inter-Entreprises en page 5.

Une étude est également en cours pour imaginer un système de vélo à assistance électrique en libre-service, à l'échelle du pays du Mont-Blanc.

### BIEN SE LOGER : UNE PRIORITÉ POUR TOUS

Dans le cadre de son programme local de l'habitat, la CCPMB a déjà versé 368 556 € de subventions à la création de logements locatifs aidés. Objectif : 696 logements, accessibles aux revenus moyens et modestes.

Lancement d'un programme exceptionnel d'aide à la rénovation énergétique qui permettra aux propriétaires (occupants ou bailleurs) selon leurs ressources de cumuler des aides de l'ANAH, de l'État (Habiter mieux), du Conseil Départemental et de la CCPMB. Selon les situations, l'aide pourra atteindre jusqu'à 70% du montant des travaux.

Pour tous, des permanences de l'association Prioriterre, se tiennent chaque 3<sup>e</sup> mercredi du mois à Domancy, pour des conseils gratuits de rénovation énergétique.

### BUDGET : ÊTRE EXIGEANT FACE AUX CONTRAINTES

L'État impose des prélèvements exceptionnels aux collectivités, notamment pour redresser les comptes publics nationaux. Pour notre collectivité, cela représente 1,7 M€ de charges supplémentaires d'ici 2017. De plus, le service Ordures Ménagères pèse pour 1 M€ sur le budget principal, alors qu'il devrait être financé par la taxe et les différentes redevances du service.

Face à ces contraintes, des exigences s'imposent : améliorer notre bonne gestion dans ce domaine pour réaliser des économies sans perte du niveau de services et prioriser les actions qui relèvent réellement de l'intérêt commun pour ne pas créer une pression fiscale inutile.

### ENVIRONNEMENT : LE «FIL VERT»

Dans le cadre du plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve, 456 foyers ont déjà bénéficié des 1000€ du Fonds Air Bois pour s'équiper de poêles à bois moins polluants. C'est une mobilisation record.

La majeure partie des projets élaborés par la CCPMB incluent une volonté de respect et de préservation de l'environnement.

# La collecte et la gestion des ordures ménagères

## Le service **n°1** de la CCPMB

**4**

déchèteries  
situées à :  
Megève  
Passy  
Saint-Gervais  
Sallanches



**10 camions**

qui effectuent chaque semaine :



**75**

collectes  
en hiver



**52**

collectes  
hors saison



**61**

collectes  
en été



**55 %**

du personnel  
de la CCPMB  
(47 personnes)

Ce service coûte **8 099 000 €\*** par an à la collectivité

Il est en partie financé par la **TEOM** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

qui se calcule en fonction de la richesse potentielle et imposable des communes.

Toutes les communes de la CCPMB tendent à uniformiser  
leur taux de TEOM d'ici 2018. L'objectif est de ne pas dépasser

**7,26 %**

L'ambition: conserver une fiscalité la plus basse possible.

CC Vallée de Chamonix Mont-Blanc

Haute-Savoie

Savoie

**8,60 %**

**8,14 %**

**9,58 %**

Pour maintenir ce taux au plus bas, la CCPMB **optimise son service**

Elle a déjà réalisé **310 000 €** d'économies

- En optimisant les tournées pour supprimer un camion sur le secteur Plaine (Domancy, Passy, Sallanches).
- En arrêtant de faire appel au personnel des communes.
- En reprenant la gestion des collectes de Cordon, Domancy et Praz-sur-Arly, jusqu'ici confiées à des entreprises privées, sans y allouer de moyens supplémentaires.
- En renégociant à la baisse les contrats avec des prestataires.

**Et poursuit ses efforts**

Un budget spécialement dédié au service à été mis en place le 1<sup>er</sup> janvier afin d'évaluer au mieux les coûts qu'il engendre.

La Com'Com poursuit également l'aménagement de PAV - Points d'Apports Volontaires (conteneurs enterrés et semi-enterrés) - en remplacement des bacs roulants afin de diminuer le coût de la collecte.

Coût de collecte des différents types de déchets par an et par personne (en 2015)



EN APPORT VOLONTAIRE		EN BACS ROULANTS	
68 €	Ordures ménagères	145 €	
3 €	Verre	20 €	
3 €	Recyclables	18 €	



\* Chiffre pour l'année 2014 après déduction des recettes (valorisation des déchets, aides et subventions)

## Cet été, ça roule au Pays du Mont-Blanc

**En juillet, le vélo sera à l'honneur au Pays du Mont-Blanc. Nos communes accueilleront, non pas une, mais trois étapes du Tour de France 2016 ainsi que l'Étape du Tour. Une chance à ne pas manquer pour notre territoire.**

Cette année, trois communes du Pays du Mont-Blanc ont été sélectionnées pour être ville étape du Tour de France cycliste. Megève, Sallanches et Saint-Gervais offriront un cadre privilégié à deux départs et deux arrivées d'étape du 21 au 23 juillet.

Au delà du simple intérêt sportif, l'accueil d'une manifestation de cette ampleur représente de gros enjeux. En effet, « *durant cette période, tout le monde aura les yeux rivés sur nos communes. Grâce au Tour [de France], le troisième événement sportif le plus renommé internationalement, notre territoire bénéficiera d'une couverture médiatique mondiale. En matière de promotion touristique, c'est une chance que nous ne pouvons pas manquer.* » insiste Georges Morand, Président de la CCPMB et maire de Sallanches qui entend bien voir les Communes du Pays du Mont-Blanc profiter de cette médiatisation.

Afin d'aider les communes à saisir cette occasion, la Communauté de Communes participera aux frais d'organisation à hauteur de 35 000 €.

« **Grâce au Tour [de France] notre territoire bénéficiera d'une couverture médiatique mondiale. (...)**

**C'est une chance que nous ne pouvons pas manquer.** »

### Un investissement lourd compensé par les retombées économiques

Public, médias, équipes sportives... Les habitants du Pays du Mont-Blanc vont devoir nourrir et héberger plusieurs milliers de personnes pendant toute la durée de l'événement, et lors de la cyclo sportive *L'Étape du Tour*, organisée dix jours auparavant (*voir encadré*). Il y a fort à parier que certains en profiteront pour passer leurs vacances sur place. Autant d'opportunités pour les commerçants et acteurs du tourisme.

Cette affluence risque certes de causer quelques perturbations de la circulation, ainsi que des modifications des trajets de Facilibus ou de la collecte des ordures ménagères, mais la population pourra ensuite profiter des routes refaites à neuf à cette occasion.

Les services de la Com'Com travaillent déjà avec leurs partenaires pour trouver des solutions afin de minimiser ces désagréments et vous informeront de toutes les évolutions de l'organisation liées à cet événement sur le site [www.ccpmb.fr](http://www.ccpmb.fr) et dans le prochain *Ma Vie*.

## OÙ VOIR LES COUREURS ?

### Jeudi 21 juillet

Pour la 18<sup>e</sup> étape, les coureurs affronteront la Côte de Domancy lors d'un contre-la-montre de 17 km. L'épreuve ralliera Sallanches à Megève en passant par Domancy, Combloux et Demi-Quartier.

### Vendredi 22 juillet

Le lendemain, l'étape de 146 km se déroulera entre Albertville et Saint-Gervais. Le peloton arrivera des Saisies, traversera Praz-sur-Arly, Megève et Domancy avant de remonter à l'arrivée au Bettex à Saint-Gervais.

### Samedi 23 juillet

Pour la 19<sup>e</sup> étape, la course partira de Megève et traversera de nouveau Praz-sur-Arly avant de se diriger vers le col des Aravis, parcourant 146 km pour rejoindre Morzine.

Plus d'info sur le parcours : [www.letour.fr](http://www.letour.fr)



## ENCORE PLUS DE VÉLO

**Le 10 juillet, l'Étape du Tour**, une cyclo sportive ouverte à tous, permettra aux cyclistes majeurs, licenciés ou non, de parcourir le tracé de l'Étape Megève/Morzine.

Retrouvez toutes les modalités sur : [www.letapedutour.fr](http://www.letapedutour.fr)